

Adresse de la société populaire de Coulommiers (Seine-et-Marne),
lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Coulommiers (Seine-et-Marne), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au
8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 173;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21341_t1_0173_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

semble avoir donné le signal du véritable triomphe de ces vertus dont ils déshonoraient le nom. Votre adresse au Peuple français proclame et consolide ce triomphe désiré. La société populaire de la Rochelle y a reconnu les principes qui furent toujours les siens. Elle fait plus : elle se glorifie d'avoir déjà opéré dans son sein l'épuration qui doit achever de régénérer toutes les parties de la République. Des hommes de sang, des intrigans sans pudeur pesoient sur la commune de la Rochelle. La société populaire qui trop longtemps trompée par leur odieux charlatanisme les comptoit au rang de ses membres, vient enfin de leur rendre justice en les rejetant de son enceinte. Pouvoient-ils y siéger encore, lorsque les vertus, vraiment à l'ordre du jour, repoussent à jamais du sanctuaire de la liberté, les êtres immoraux qui le souilloient de leur présence?...

Nous vous faisons passer, citoyens-représentans, l'extrait du procès-verbal de notre séance du 27 de ce mois. Les transports avec lesquels votre adresse y fut accueillie, la détermination qui en suivit la lecture, vous rendront témoignage de nos sentimens. Restez à votre poste, dignes représentans d'un peuple libre! le torrent révolutionnaire n'est pas écoulé; mais la vertu l'emporte, les méchans pâlisent, la vérité brille... Vive la République! Vive la Convention nationale.

GANET fils, *président*,
AVRARD, DANGLADE, *secrétaires*.

[*Extrait des registres des délibérations de la société populaire régénérée de La Rochelle, séance du 27 vendémiaire an III, le 28 vendémiaire an III*] (49)

Liberté, Égalité.

On donne lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple français. La lecture de cette adresse a été plusieurs fois interrompue par des applaudissemens et par des cris plusieurs fois répétés de Vive la République et la Convention nationale; après avoir rendu hommage à la pureté des principes contenus dans la dite adresse; la société arrête qu'il en sera fait lecture trois fois par décade pendant trois décades consécutives et arrête en outre qu'il sera fait à la Convention adresse de félicitation à laquelle on joindra extrait du procès-verbal de la dite séance.

GANET fils, *président*,
DANGLADE, *secrétaire*.

p

La société populaire de Coulommiers félicite la Convention nationale sur son Adresse au peuple français; elle déclare qu'elle n'a jamais

reconnu d'autre guide et d'autre centre que la représentation du peuple; qu'elle se contente de surveiller l'aristocratie, le modérantisme, l'égoïsme et tous les vices qu'ils enfantent. Cette société invite la Convention à rester à son poste, à faire disparaître la pauvreté, la mendicité, la misère; à donner à la jeunesse une éducation, à remplacer le fanatisme et la superstition, par des fêtes qui puissent agréablement occuper le peuple les jours de repos, et à faire fleurir promptement le commerce et les arts (50).

q

[*La société populaire du Rocher, séante en la commune de Mortagne, à la Convention nationale, s. d.*] (51)

Liberté, Égalité.

Lorsque la Convention nationale n'est occupée que du bonheur des français, les français ne doivent s'occuper que du bonheur de la Convention nationale. Elle le trouvera ce bonheur dans la reconnaissance des bons citoyens, dans leur obéissance aux lois; elle le trouvera dans les progrès de l'énergie et des vertus républicaines; elle le trouvera enfin dans la prospérité publique.

Et nous aussi nous trouverons le nôtre à nous pénétrer de ces vérités, à en former la chaîne de nos devoirs; mais ou pourrait-on les trouver plus énergiquement tracés que dans l'adresse du 18 vendémiaire au Peuple français? elle a été reçue dans notre société avec ces sentimens que l'on doit aux bienfaits, elle a été entendue avec le plus vif enthousiasme et elle nous deviendrait inutile aujourd'hui, tant les principes en sont gravés dans nos coeurs en caractères ineffaçables.

Vous avez déjoué la plus vaste et la plus criminelle des conspirations; vous avez fait tomber les têtes des plus audacieux conspirateurs, et la France opprimée par le plus lâche et le plus cruel des tyrans, est rappelée à une nouvelle existence, elle en consacre les premiers instans en actions de grâce pour ses libérateurs; mais elle leur demande une vengeance plus complète... frappés Législateurs, ces monstres, restes impurs de l'hydre que vous avez terrassée et dont on voit encore les têtes hideuses s'élever audacieusement. Ces embastilleurs forcenés qui ne voudraient voir sur la surface de la République, que des prisons et des bourreaux; ces scélérats qui veulent tuer la vérité, parce que tôt ou tard la vérité doit éclairer leurs crimes. Frappés les anarchistes, les brigands et les fripons, protégés la liberté de la presse; elle est utile à la progression des lumières; mais exterminés ces libellistes qui disséminent les défiances sur la sagesse de vos décrets, qui proclament des dangers imagi-

(49) C 325, pl. 1405, p. 30.

(50) Bull., 8 brum. J. Fr., n° 745.

(51) C 325, pl. 1405, p. 27.